Avis de travaux : Info mobilité - Rue du Trabli



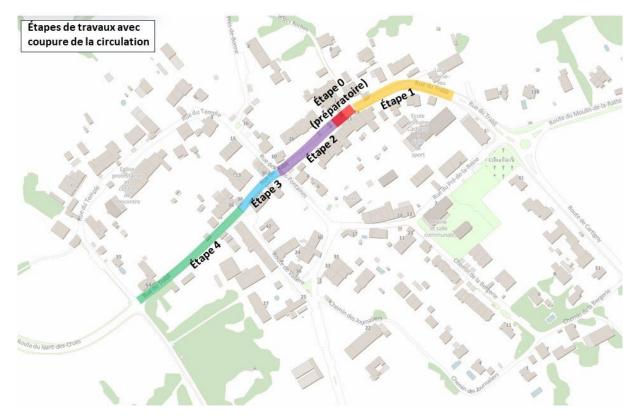
Travaux d'aménagements et de réfection de la chaussée

Date du démarrage des travaux et durée

Dès le 30 juin 2025, durant 5 mois environ

Lieu

Rue du Trabli, entre la route de Cartigny et la route du Nant-des-Crues *(en plusieurs étapes, voir infographie ci-dessous)*



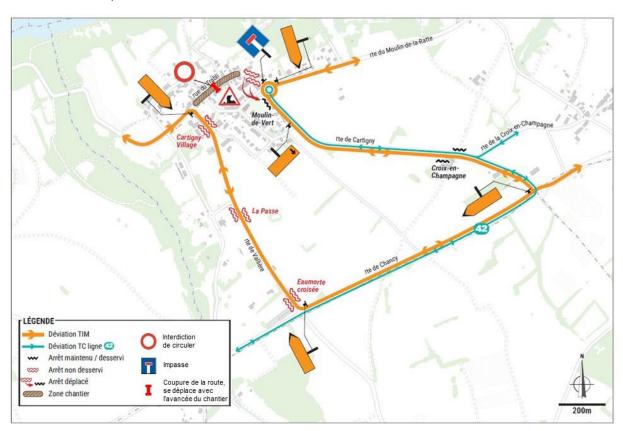
Impacts

Ces travaux se dérouleront en plusieurs étapes :

Etape préparatoire et étapes 1, 2 et 3 / Dès le 30 juin 2025, durant 2 mois environ

Tronçon route de Cartigny - route de Vallière

- Fermeture du tronçon à la circulation, par petits tronçons successifs, en fonction de l'avancée du chantier.
- Déviation des véhicules par la route de Vallière, la route de Chancy et la route de Cartigny (voir infographie ci-dessous).
- Accès riverains majoritairement maintenus, soit depuis la route de Vallière, soit depuis la route de Cartigny en fonction de l'avancée de la zone de travaux (coordination sur place avec l'entreprise en charge des travaux).
- Cheminement piétonnier maintenu en tout temps.
- Déviation de la ligne de bus 42 par la route de Chancy. Arrêt Moulin-de-Vert déplacé sur la route de Cartigny. Arrêts "Cartigny, Village", "Cartigny, La Passe" et "Eaumorte-Croisée" temporairement plus desservis (voir infographie ci-dessous).
- Parking public au croisement entre la rue du Trabli et la route du Moulin-de-la-Ratte partiellement ou totalement inaccessible (utilisé pour le bon fonctionnement du chantier).

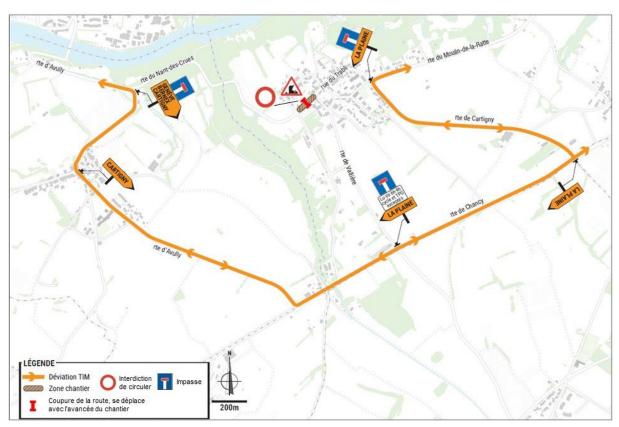


Infographie 1

Etape 4 / A partir de septembre 2025, durant 2 mois environ

Tronçon route de Vallière - route du Nant-des-Crues

- Fermeture du tronçon à la circulation, par petits tronçons successifs, en fonction de l'avancée du chantier.
- Déviation des véhicules par la route d'Avully, la route de Chancy et la route de Cartigny (voir infographie ci-dessous).
- Accès riverains majoritairement maintenus, soit depuis la route de Vallière, soit depuis la route de Cartigny en fonction de l'avancée de la zone de travaux (coordination sur place avec l'entreprise en charge des travaux).
- Cheminement piétonnier maintenu en tout temps.
- Rétablissement à la normal de la circulation de la ligne de bus 42.



Infographie 3

Etape 5 / A l'issue des travaux, durant une semaine environ

Les dates exactes des différentes étapes de travaux seront mises à jour régulièrement en

fonction de l'avancement du chantier.

Bien que tout soit mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux, des perturbations temporaires de circulation et des nuisances sonores sont à prévoir. Nous vous

remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

Raisons

Amélioration des déplacements des piétons le long de la rue du Trabli, par l'élargissement du trottoir actuel entre la route du Moulin-de-la-Ratte et la route du Vallière et par la construction d'un nouveau trottoir entre la route de Vallière et la route du Nant-des-Crues.

Renouvellement complet des enrobés de la chaussée, afin de garantir la sécurité des usagers

Maître d'ouvrage : Office cantonal du génie civil

Pour toute information complémentaire:

circulant sur les routes cantonales.

GE-TRANSPORTS à votre service

@: ge-transports@etat.ge.ch

T. 022 546 87 00